

BRANDIVY

Bredeui

INFOS



Sommaire

Édito p.2-3

Conseil Municipalp.4

Vos agents municipaux.....p.5

Délibérations 2020 p.6-7

Vie Municipale p.8 -15

CCAS..... p.16-20

Vie Scolaire..... p.21-22

Vie Associative..... p.23-31

Infos diverses p.33-35

GMVA p.36-38

Nouvelles enseignesp.39

Le P'tit + p.40-41

État Civilp.42

Mémentop.43

Conception, mise en page et impression :
Groupe IMPRIGRAPH / IOV COMMUNICATION
ARRADON - Dépôt légal : n°1889

Mot du maire

Chères Brandivyennes, chers Brandivyens

L'année 2020 n'aura pas permis par les moyens habituels d'aller au-devant de vous : pas de réunion publique pré-électorale, pas de possibilité de présenter le programme et la méthode, élu en mars mais autorisé à ne prendre les fonctions qu'en mai, premier confinement puis deuxième et je ne vois pas non plus apparaître à l'horizon des signes d'éclaircissement, l'évolution du calendrier et des mesures se faisant en fonction de la situation sanitaire. Je regrette bien sûr cet état des lieux quelque peu amer, mais je ne peux m'empêcher de penser à tous ceux qui ont investi, tous ceux qui quotidiennement apportent leur savoir-faire, leur disponibilité et qui, aujourd'hui, se trouvent empêchés d'exercer leur métier. L'année 2021 sera économiquement et donc socialement compliquée.

C'est pourquoi, je tiens à vous assurer de la disponibilité du personnel communal et des élus pour toute question, difficulté ou échange en mairie, qui, je le rappelle, est restée ouverte aux heures habituelles durant cet épisode sanitaire.

Si la nouvelle équipe municipale, renouvelée pour les deux tiers a pris ses fonctions dans des conditions difficiles, elle a fait rapidement preuve d'analyse et de discernement dans le traitement des priorités en ce qui concerne les travaux, l'urbanisme, les affaires sociales et bien sûr les finances.

La construction de la Maison d'Assistantes Maternelles sera le principal projet de cette année et occupera sans doute une bonne partie de l'activité municipale. La gestion du domicile partagé par le CCAS et le CLARPA sera également un événement marquant pour la commune. L'association « Les Aînés du Golher » a passé le témoin le 1^{er} janvier et c'est tout Brandivy qui se joint à moi pour remercier et féliciter les membres de l'association pour leur constance dans le dévouement au service de nos Anciens. La deuxième tranche du Hameau de Kerican (13 lots) va s'ouvrir courant mars 2021 et permettra l'accueil de nouvelles familles.



La révision du PLU sera aussi l'événement marquant de ce mandat puisqu'elle va fixer pour les dix prochaines années une stratégie d'aménagement du territoire dans toutes ses composantes : urbanisme, tourisme, environnement, loisirs ... Les dates de concertation seront communiquées ultérieurement.

L'aménagement d'un Espace Naturel au nord du bourg, dans le prolongement du Hameau de Kerican devrait démarrer cette année. Il s'agira d'un espace naturel/loisirs comprenant des voies de promenade, un milieu humide (mare, végétation, fontaine ...), un verger communal, un espace repas/pique-nique pour plusieurs familles...). Des aménagements pour les enfants peuvent être envisagés si ceux-ci respectent l'économie générale du projet : sobre, inspirant, bucolique, champêtre, nature, calme, accessible....

Les travaux à la salle polyvalente aujourd'hui achevés avaient 3 objectifs : l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, la mise aux normes du bloc sanitaire et la création d'un espace de rangement pour le mobilier de la salle et le matériel des associations. Un sanitaire extérieur a été créé en plus du fait d'une fréquentation accrue des 2 plateaux multisports attenants à la salle polyvalente. Les travaux de finition et d'embellissement confiés à l'entreprise DEMETER de Locmaria-Grand-Champ donnent à l'ensemble une touche plus contemporaine. L'engazonnement quant à lui a été réalisé par les services techniques de la commune. L'ensemble est aujourd'hui opérationnel et la commune attend avec impatience de voir revivre ces lieux de partage et d'échange ; l'étape suivante consistera à reprofiler la cour et reconfigurer les parterres.

La structure de la salle étant de bonne facture, l'ancienne équipe municipale avait fait le choix de privilégier des travaux de rénovation (200 000€) au lieu d'une construction neuve (2 millions d'€) ; la nouvelle équipe entend rester également sur une position prudente dans le choix des équipements structurants à venir de la commune.

Les travaux concernant le THD (très haut débit) vont se dérouler tout au long de l'année. Vous apercevrez fréquemment le long des voies de circulation des travaux de déploiement souterrain ou aérien de la fibre, nouveau support de télécommunication. Pour rendre les travaux possibles, les opérateurs avaient exigé l'élagage des arbres frottant contre les fils ainsi que l'adressage. Je constate qu'un grand nombre d'entre vous a déjà réalisé ces travaux et je vous remercie sincèrement de votre participation à cet événement majeur. S'agissant de l'adressage, un certificat vous sera expédié les prochains mois et une plaque à votre numéro sera posée à l'entrée de votre propriété par nos services.

La vie associative a été mise en sommeil et je vous voudrais ici rappeler l'importance du tissu associatif dans une petite commune : c'est de l'initiative, du talent, de la convivialité, de l'assiduité et du dépassement de soi. C'est tout cela qui nous manque aujourd'hui et je compte, bien sûr, sur vous tous pour redonner à notre collectivité des moments de joie et de bonheur partagés quand cet épisode sanitaire sera derrière nous. Nous devons garder en mémoire ce qui fait le « sel » de notre existence, à savoir que nous sommes des êtres éminemment sociaux, épris d'échange, de culture, et que nous obéissons à des codes sociaux ancestraux dans le rapport à autrui.

Bien à vous



Pascal HERISSON

CONSEIL MUNICIPAL



Laurent CAHET
Conseiller municipal



Magali JAVEL
Conseillère municipale



Christophe ROZELIER
Conseiller municipal



Yannick LE NOCHER
1^{er} adjoint
Travaux



Florence HEMON
2^e adjointe
Urbanisme



Stéphanie LE BLEVEC
Conseillère municipale



Valérie PILLIUX
Conseillère municipale



Sabine QUESTER
4^e adjointe
Affaires Sociales



Pascal HERRISSON / Maire



Pierre-Yves DERIAN
3^e adjoint
Finances



Erwan LE NÉDIC
Conseiller municipal



Jean-Jacques PEYRE
Conseiller municipal



Tiphaine LE ROLLAND
Conseillère municipale



Liza LE RAY
Conseillère municipale

- Commission communale des finances
- Commission communale de l'urbanisme

- Commission communale des travaux et de la voirie
- Commission communale des animations

- Commission communale des affaires sociales



Service technique / Entretien



Joël
Agent technique



Sylvie
Agent d'entretien



Pierre
Agent technique
Contractuel



Hervé
Agent technique

Service administratif



Danielle
Directrice générale
des services



Stéphanie
Agent
administratif
Urbanisme



Tracy
Agent
administratif
Etat Civil



Linda
Agent administratif
En remplacement

VOS AGENTS

Service périscolaire / Restauration



Sabine
Agent territorial
d'animation
Contractuel

Isabelle
Agent territorial
d'animation
Contractuel



Cécile L.
ATSEM

Cécile O.
ATSEM



Audrey
Responsable
restauration
scolaire

Délibérations année 2020

Les délibérations sont visibles en mairie ou accessibles sur le site internet www.brandivy.fr

■ Conseil Municipal du 23 mai 2020

- Élection du Maire ;
- Création du nombre d'Adjoints au Maire.

■ Conseil Municipal du 8 juin 2020

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Fixation du montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints ;
- Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire ;
- Mise en place des commissions communales ;
- Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre ;
- Numérotation de l'ensemble des habitations de la commune-renouvellement du Copil ;
- Construction d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) dans le lotissement Hameau de Kerican ;
- Appel à projet label écoles numériques 2020.

■ Conseil Municipal du 26 juin 2020

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Compte de gestion de la commune 2019
- Vote du compte administratif de la commune 2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2019 du budget communal ;
- Compte de gestion du budget annexe centre-bourg-2019 ;
- Vote du compte administratif du budget centre bourg 2019 ;
- Compte de gestion du budget assainissement 2019 ;
- Vote du compte administratif du budget assainissement 2019 ;
- Clôture du budget annexe assainissement ;
- Compte de gestion du budget annexe du lotissement le Hameau de Kerican 2019 ;
- Élection des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale ;
- Cantine scolaire et garderie : tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 ;

- Allocation pour fournitures scolaires 2020 ;
- Exercice de la compétence-eaux pluviales - convention de gestion de services entre la commune de Brandivy et Golfe Morbihan Vannes Agglomération ;
- Conseillère en économie sociale et familiale à temps partagé ;
- Décision de ne pas adhérer au CAUE du Morbihan ;
- Fixation du taux de promotion pour l'avancement de grade ;
- Taux de la taxe d'aménagement à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales foncier bâti et non bâti 2020 ;
- Destruction de nids de frelons asiatiques : participation de la commune 2020.

■ Conseil Municipal du 7 juillet 2020

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Centre bourg : vote du budget primitif 2020 ;
- Lotissement Hameau de Kerican : vote du budget primitif 2020 ;
- Vote du budget primitif de la commune ;
- Commission communale des impôts directs.

■ Conseil Municipal du 20 août 2020

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Acquisition de terrain cadastré ZI N° 188 –rectification de la délibération du 02 juillet 2019 ;
- Construction d'une Maison des Assistantes Maternelles : choix de l'architecte ;
- Validation de la création d'un espace de loisirs sur la parcelle ZR 104 à Kerican-Lancement d'une consultation ;
- Extension d'une salle polyvalente – validation d'un complément de travaux au titre de l'assainissement ;
- Aménagement paysager des abords de la salle polyvalente-complément de la délibération du 29 octobre 2019 ;
- Acquisition de terrain cadastré section ZR 32 ;

- Extension électrique individuelle à Tolgoët- Contribution auprès de Morbihan Energie ;
- Désignation des délégués du SIVU ;
- Acquisition des chemins de Poulfanc et des Vieilles Granges ;
- Vote des subventions 2020 au profit des associations.

■ Conseil Municipal du 8 octobre 2020

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Délibération du conseil municipal sur le transfert des excédents de clôture du budget annexe assainissement ;
- Modification des statuts de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération ;
- Commission locale d'évaluation des charges de transfert (CLECT)-Désignation d'un représentant de la commune ;
- Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs
- Hameau de Kerican-demande de réalisation d'un programme locatif social à Bretagne Sud Habitat- Contribution de la commune- Modification de la délibération du 26 février 2018 ;
- Subventions aux écoles privées-année scolaire 2019/2020 ;
- Délibération portant adoption des modalités d'attribution d'une prime exceptionnelle pour les agents ayant assuré la continuité de service -urgence sanitaire-COVID 19 ;
- Renégociation du prêt n° 00045396373- rénovation de l'école publique ;
- Validation des créations et changement de lieux-dits et rues de la commune ainsi que des limites d'agglomération de la commune.

■ Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2020

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Décision modificative n°1 ;
- Décision modificative n°2 – Travaux en régie ;

- Convention d'accès aux services facultatifs du centre de gestion – Actualisation de la convention avec le service paie du centre de gestion du Morbihan ;
- Rapport de la CLECT de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération relatif à la compétence eaux pluviales urbaines ;
- Approbation de la cession du Lot n°7 du lotissement Hameau de Kerican à la commune – Détermination du prix de vente ;
- Subvention exceptionnelle au profit du comité d'organisation sportive de Brandivy ;
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal ;
- Conseillère en économie sociale et familiale à temps partagé – Poursuite du dispositif en 2021 ;
- Arbre de Noël 2020 des enfants de l'école publique de Brandivy ;
- REDADEG 2021 – Versement d'une subvention ;
- Opposition au transfert de la compétence PLU à « Golfe du Morbihan Vannes Agglomération » ;
- Élagage des voies communales et chemins ruraux – Exécution d'office ;
- Choix du prestataire pour l'hydro curage et le diagnostic eaux pluviales – Travaux rue de la vallée du Loch ;
- Remplacement de l'équipement informatique de la mairie – Maintenance serveur et postes de travail ;
- Renouvellement du parc informatique de l'école publique dans le cadre de la labellisation écoles numériques 2020 ;
- Acquisition et maintenance d'un nouveau copieur pour la Mairie – Maintenance du copieur de l'école.

■ Conseil Municipal du 23 décembre 2020

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Domicile partagé : Convention de gestion entre le CCAS et le CLARPA ;
- Construction d'une maison des assistantes maternelles – Demandes de subvention.

Vie municipale

Info finances

Les années de renouvellement du Conseil Municipal, le budget primitif doit être adopté pour le 30 avril. En 2020, avec la crise sanitaire, cette échéance a été repoussée au 31 juillet. Au moment de l'adoption du budget, le 7 juillet 2020, plus de la moitié de l'année était écoulée. L'exercice a donc consisté à faire le bilan du précédent mandat et à adopter un budget de transition : finalisation des travaux de la salle polyvalente, numérotation et dénomination des rues (obligatoire pour le déploiement de la fibre optique), ravalements de l'École et de la Mairie...

Les investissements structurants de la mandature seront planifiés à partir de 2021.

En 2021, le projet de construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) sera déposé.

En 2022, nous devons racheter à l'Établissement Public Foncier (240 000 €) les terrains portés pour le lotissement du Centre-Bourg. Dans le PLU, 800 mètres carrés sont déjà réservés pour l'agrandissement de la cour de l'école.

Au niveau du budget annexe du Hameau de Kerican, la commercialisation de la première tranche se termine. Les lots de la deuxième tranche pourront être réservés début 2021.

Un espace de loisirs sera réalisé dans le prolongement du Hameau de Kerican et assurera une continuité piétonne avec le Centre-Bourg.

Pour plus de détails, les délibérations budgétaires sont disponibles sur le site internet de la Mairie avec une note détaillée de présentation du budget primitif.

Pierre-Yves DERIAN, adjoint aux finances



L'urbanisme

● PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2019 2020	De CUVERVILLE Ronan	Rénovation et changement de destination de bâtiments agricoles pour création de salle de réception et hébergement + aménagements extérieurs + piscine privative	La Grandville
	PERROTE Sylvie	Maison	Lotissement communal Hameau de Kerican
	THOMAS Jimmy et HELARD Typhaine	Maison	Lotissement communal Hameau de Kerican
	Bretagne Sud Habitat	Création de 4 logements sociaux	Lotissement communal Hameau de Kerican
	BRULÉ Guillaume et GUÉRET Delphine	Maison en bois	Kerican
	BUSSON Christophe et OFFRET Élodie	Maison	Coët-Quenah
	GUÉVEL Sébastien et LE ROUZO Claire	Maison	Lotissement communal Hameau de Kerican
	LION Kévin et GILLOT Delphine	Modification extérieure sur habitation existante	L'Hermitage
	FAUDOT Alexandre	Maison	Kerican
	LE PRIELLEC Henri	Maison	Tolgoët
	BRIENTIN Stéphane	Préau	Cor er Hoët
	HERISSON Vincent	Rénovation et extension d'une habitation	La Forêt
	GEORGES Dylan et JAFFREDO Émilie	Maison	Lotissement communal Hameau de Kerican
	LE ROCH Guillaume GAUTHIER Aurélie	Maison	Kerican
	PIEDESEAUX Kilian et LE BARON Séléna	Maison	Le Vialgoët
	ROUMEGOUS Marion et GUENOT Adrien	Maison	Tolgoët
	ALLAIN Georges	2 hangars de 30m ² pour stockage	Maison Neuve
	LE FUR Gilbert	Hangar	Ménévay
	LE ROCH Sébastien	Maison	Favision
	OLIVIER Maxime	Maison	Tolgoët
	DAGUENET Arnaud	Changement de destination grange en maison	Troguern
	DREANO Eva et MARTIS Thibaut	Maison	Lann Gregu
	LAURENT Corentin et GUEZEL Amélie	Maison	Botquelen
	LE GARGASSON Stéphanie et LE NOHAIC Emmanuel	Maison	Lann Gregu
	DUPRO Hugo et BRIENDO Tiphaine	Maison	Kerican
	AHODI Sedzro et Gaëlle	Maison	Kerhezo
	PLÉDRAN Charles ET CHATTE Annaïse	Maison	Lotissement communal Hameau de Kérican
	PENHOÛËT Jean-François	Véranda	Le Resto
MOULIN Philippe	Maison	Kerican	
GEORGEAULT Julien	Fermeture de l'abri voiture	La Forêt	

● DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES :

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2019	EPAILLARD Sylvaine	Rénovation annexe pour habitation	Rue de la Vallée du Loc'h
	MARTINEZ Nicolas		
	GUIGNARD	Réfection de toiture + changement de menuiseries et créations d'ouvertures + transformation d'un garage en pièce à vivre + clôture	Kerdoguen
	GUGUIN Gilles	Carport accolé au garage	Le Poteau
2020	SCI JEG SAUVÉE	Piscine de 33 m ² + création d'ouvertures pour un atelier + création de velux sur maison existante	Tremer
	BRIENTIN Gilbert	Ravalement de façades	Corn er Hoët
	LIGNAC Rémi	Abri de Jardin	Tolgoët
	COLAS Pierre-Marie	Modifications et créations d'ouvertures sur façades	Saint Derven
	LE DRÉAU Christian	Abatage de sapins	Kerhezo
	SALVAN Anthony et Anne-Sophie	Maison	Tolgoët
	LE CALLONEC Franck	Création de 2 châssis de toit + terrasse surélevée	6 Lann Gregu
	LE FALHER-MILLIUS Yolande	Véranda + sas d'entrée	5 lotissement Les Chênes Verts - Quartier Le Golher
	SATIN Sarah et Benjamin	Clôture	Lann Gregu
	PLUNIAU Aurélie	Création de châssis de toit	Tolgoët
	HERVOCHE Martial	Piscine 20 m ²	Lann Gregu
	LE GUILLANT Julien	Abri pour animaux	Kérican
	JAN Yvette	Réfection de toiture	Tolgoët
	BRUYER Patrick	Abri de jardin	
	DEMURGER Gilles	Rénovation atelier	Tremer
	SCI ABBAYE DE LANVAUX	Modifications de façades et réfections des réseaux sur habitations existantes	Abbaye de Lanvaux
	DRAGUSIN Florin	Clôture	
	RYDER Cédric	Remplacement toiture	Lann Gregu
	LEBON Aline	Abri pour animaux	Troguern
	LE CORRE Jean-Yves	Création d'une ouverture pour abri voiture	Saint Laurent
	DUBUISSON Yannick	Isolation thermique par l'extérieur	Le Poteau
	LE CALLONEC Franck	Terrasse sur pilotis	Lann Gregu
	MESTRIC Anthony		10 rue des Bruyères
	AMOROS Éric	Travaux sur construction existante	Plunian
	LE FUR Gilbert	Clôture	Ménétauy
	QUERE Cyril	Abri bois	Rue de Kerlann
GESLIN Aurélie	Modification d'une fenêtre	Bonestic	



Déclaration d'ouverture de chantier et déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux :

Vous venez d'obtenir votre autorisation de permis de construire, d'aménager ou de déclaration préalable et vous êtes sur le point de démarrer les travaux. Avant toute chose, et dès l'obtention de cette autorisation, il vous faudra informer les tiers de votre projet. Pour se faire, un panneau récapitulant les caractéristiques de la structure sera à placer sur votre terrain et bien visible de la voie publique. À partir de ce premier jour d'affichage et durant 2 mois, ce panneau permet aux tiers de se renseigner auprès de la mairie et éventuellement d'exercer un recours contre cette autorisation.

Le panneau sera maintenu le temps des travaux.

Au démarrage du projet, vous devez informer la mairie par l'envoi de la déclaration d'ouverture de chantier dans le cas d'un permis de construire ou d'aménager.

Demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes
comportant ou non des démolitions

1. Identité du demandeur
Nom : _____ Prénom : _____
Date et lieu de naissance : _____
État civil : _____
Profession : _____
Type de société (S.A., S.R.L., etc.) : _____

2. Coordonnées du demandeur
Adresse : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

3. Adresse
Adresse : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____

À la fin des travaux, il vous incombe de déposer également en mairie, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux. Ces documents vous sont fournis par la mairie lors de l'autorisation de construire. **Cette déclaration est obligatoire** et permet à la mairie de se déplacer pour constater la conformité du projet et des travaux effectués. **Cette conformité est indispensable en cas de vente ultérieure.** Vous disposez également de 90 jours à compter de l'achèvement des travaux pour adresser le formulaire H1 au centre des impôts. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie.

Florence HEMON, Adjointe à l'Urbanisme



Vie municipale

Les Projets :

Aménagements municipaux réalisés

Ravalement de la mairie et de l'école par les services techniques :



Aménagements extérieurs de la salle polyvalente :



< AVANT

APRÈS >



Lotissement hameau de Kerican :

AVANT



APRÈS





Les Projets à venir

Adressage et numérotation :

Le Conseil Municipal en partenariat avec la Poste a décidé de mettre en place la numérotation et la modification du nom de certains lieux-dits en choisissant le système métrique : distance entre le début de la voie appelé point zéro et le début de la parcelle.



L'adressage est un élément clé dans la vie de nos sociétés modernes :

Pour les citoyens

Services de secours

Éligibilité au très haut débit

Prestations à domicile (soins)

Pour les collectivités

Recensement

Gestion du ramassage des déchets ménagers

Cartographie communale

Pour les entreprises

Fournisseurs d'énergie, eau, télécoms

Services postaux et livraisons

Services GPS

Les modifications vous seront adressées par courrier.

La pose de la 1^{ère} plaque sera effectuée par nos services, les frais d'entretien sont à la charge des propriétaires qui doivent veiller à ce que ces numéros soient constamment lisibles et conserver leur dimension et format initial.

L'adresse, une donnée d'information essentielle !



Vie municipale

Le Tour de Bretagne 2021



LE TOUR DE BRETAGNE

REPORT DE L'ÉDITION 2021

Pour que la fête soit plus belle
Rendez-vous du 20 au 26 septembre 2021

20/09 :

LE CAMBOUT / ALLINEUC

21/09 :

CORLAY / ROSPORDEN

22/09 :

ROSPORDEN / BRANDIVY

23/09 :

PLOEREN / LOUISFERT

24/09 :

CHÂTEAUBRIANT / BOISGERVILLY

25/09 :

QUÉDILLAC / FOUGÈRES

26/09 :

GUITTÉ / DINAN

La commune de BRANDIVY aura le plaisir de recevoir le Tour de Bretagne 2021 et d'être ville hôte d'arrivée.

L'étape **ROSPORDEN / BRANDIVY** aura lieu le mercredi 22 septembre 2021, sous réserve de l'accord de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.).

Cet évènement est une grande fête sportive et populaire pour notre commune qui sera sous les projecteurs le temps de la course. Il appartient à chacun de faire de cette manifestation un après-midi inoubliable.

Vous pourrez trouver toutes les informations liées à cette manifestation sur notre site internet : **brandivy.fr**, en mairie ou sur le site et les réseaux sociaux du Tour de Bretagne.





Bagad de Lann-Bihoué

En concert le 5 juin 2021 à 20h30, à Brandivy



« De tout temps sur les navires, notamment sur ceux de la compagnie des Indes, on embarquait deux ou trois sonneurs de biniou et de bombarde pour redonner moral et courage aux équipages composés en grande partie de bretons (Claude Charbonneau) ».

Véritable ambassadeur de la musique traditionnelle Bretonne, le bagad de Lann-Bihoué participe au rayonnement de la marine nationale, non seulement en France mais aussi à l'étranger. Ses sonneurs, recrutés chaque année sur audition au sein des meilleurs bagadous, se succèdent depuis 1952 pour porter fièrement les couleurs de la marine nationale.

Partout résonnent les sonorités du plus marin de tous les bagadous Bretons et cette année en Malaisie, Islande, Tunisie et Suisse.

Depuis 2001 et la fin du service militaire, ouvert à la mixité, le bagad est constitué de musiciens professionnels qui s'engagent dans la marine nationale pour un contrat d'un an renouvelable quatre fois.

Le Bagad de Lann-Bihoué a fêté son soixantième cinquième anniversaire en 2017 et se dirige gaillardement vers le cap des 70^{ème} rugissants.

En 2010, la marque « Produit en Bretagne » l'a élevé au titre d'ambassadeur culturel de la Bretagne et l'Académie de Marine l'a récompensé pour l'ensemble de son œuvre.

En 2018, année du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre Mondiale, il participe en compagnie de la Musique de la Légion étrangère, de la Fanfare de cavalerie de la Garde et du Chœur de l'Armée Française à la tournée « Musique et Chœur de l'Armée Française ».

Il est présent chaque année au Festival Inter Celtique de Lorient en août.

La formation est dirigée depuis 2018 par le Maître principal Pascal OLIVIER, Penn-Bagad.



Contacts : Maître principal Pascal OLIVIER, Penn-Bagad de Lann-Bihoué
☎ 0033 2 97 90 14 ou 0033 6 08 42 08 61 / pennbagad.bihoue@gmail.com

CCAS

Centre Communale d'Action Sociale



Corinne LAIGO
Association des personnes
handicapées du Morbihan



Jean-Jacques PEYRE



Magali JAVEL



Céline DANIBO
UDAF



Pascal HERRISON
Président



Sabine QUESTER
Vice-présidente



Tiphaine LE ROLLAND



**Pierrette
BRILLOUET**
Clarpa



**Marie-Claude
DÉRIAN**
Secours Catholique

UNE ANNÉE BIEN PARTICULIÈRE !

Vu les conditions sanitaires le repas des Aînés n'a pu avoir lieu.
Rien ne remplacera ce temps d'échanges et d'amitié qui nous serait bien bénéfique en ce moment.
Pour remettre un peu de douceur, les élus ont porté à tous les aînés qui le désiraient un nouveau type de colis. Ces visites ont permis de garder du lien avec nos aînés.

Sabine QUESTER, adjointe aux affaires sociales

Confinés mais solidaire !

Nous avons traversé en cette année 2020 des moments bien particuliers...

Il est difficile de se battre contre un ennemi invisible qu'est ce virus. Pourtant à Brandivy tout s'est rapidement mis en place. Une mobilisation de tous pour que la vie continue le plus normalement possible malgré les consignes strictes du gouvernement.

Dès le mois de mars les agents municipaux se sont mobilisés. Comme préconisé, la mairie a fermé l'accueil au public mais maintenu téléphoniquement ses services, état civil, urbanisme... toutes les informations nécessaires ont été relayées sur le site de la commune. Les services techniques ont veillé à ce que tout se passe au mieux.

Un service de garde pour les enfants des soignants a été mis en place, assuré par les enseignants et les ATSEM.

Le cabinet infirmier nous a été aussi très précieux. Un maillon indispensable pour rester vigilant sur le bien-être des personnes les plus vulnérables. Une belle collaboration.

Nous avons pu aussi compter sur la solidarité des commerces restés ouverts. La boulangerie « La mie des Fagots » et le bar « l'Eden » ont assuré la continuité des services dans le respect des directives gouvernementales. La Crêperie du Puits ne pouvant rester ouverte a innové en proposant des crêpes et galettes à emporter.

De belles initiatives ont vu le jour : quatre brandiviennes se sont mises à la couture pour réaliser des masques en tissu. Marie Christine PENHOUE et sa fille ont



réalisé plus de 500 masques pour les adultes et Céline DANIBO et Laurianne FLEUTER des masques pour les enfants. Ces masques ont été mis à la disposition des brandiviens en mairie, dans les commerces et à l'école de la Petite Colline.

Des masques en tissu commandés par la municipalité, à l'usine invisible, ont été distribués aux aînés et aux personnes vulnérables de plus de 65 ans.

Durant le confinement un maillage de solidarité s'est tissé sur Brandivy. Les élus de l'ancien Conseil Municipal, par le biais de Marie-Claude DERIAN, adjointe aux CCAS, passaient chez les personnes de plus de 70 ans et les personnes vulnérables de plus de 65 ans pour prendre de leurs nouvelles, proposer leurs services et livrer les masques confectionnés par nos couturières ou achetés par la mairie. Cette action a été reprise par les nouveaux élus et est toujours active à ce jour.

Nous demandons à chacun d'être vigilant quant à son voisinage et à sa famille dans ces moments difficiles. Toute personne peut à chaque instant contacter la mairie pour alerter sur une situation d'urgence ou de solitude (famille éloignée...).

Merci à tous pour votre engagement. Ensemble nous sommes toujours plus forts.

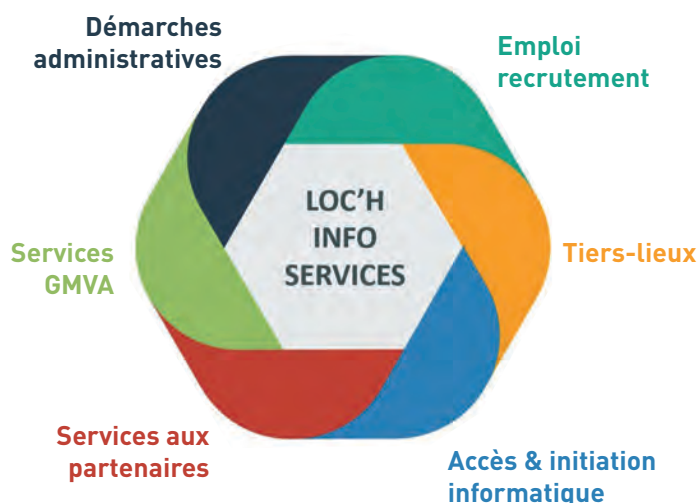


CCAS

Loc'h Info services : plusieurs services de proximité en un seul lieu



Loc'h info services, basé à Grand-Champ, est un lieu qui rassemble plusieurs services en un seul endroit pour faciliter le quotidien des habitants, des entreprises et autres acteurs locaux. Portée par l'agglomération, cette structure multi-facettes propose à la fois un appui aux démarches administratives, un accompagnement autour de l'emploi ou encore l'accès et l'initiation à l'informatique. C'est aussi un tiers-lieu pour travailler ainsi qu'un guichet d'informations rassemblant plusieurs services publics de l'agglomération et de partenaires (impôts, Adil, mission locale, conciliateur de justice...).



APPUI AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

EMPLOI

Mission locale : Pour les jeunes 16/25 ans en recherche d'emploi. RDV au 02 97 61 40 16.

Insertion socio-professionnelle du département : Allocataires du RSA sur convocation du référent.

Néo emplois : Mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi en difficultés d'insertion. RDV au 06 29 27 26 08.

INFORMATION - MÉDIATION

Conciliateur de Justice : Proposition de médiation dans des conflits. RDV au 06 79 17 55 07.

ADIL : Questions d'ordre financier, juridique ou fiscal ayant trait au logement. RDV au 02 97 47 02 30.

Conseil Info Énergie : Information technique et neutre en matière d'habitat. RDV au 02 97 26 25 25.

Assistant parlementaire : avec le député de votre circonscription. RDV au 02 97 07 92 66.



VIE SOCIALE

Point accueil écoute jeunes de 12 à 25 ans ayant des difficultés familiales, scolaires...

Avec ou sans RDV au 06 48 60 62 40.

Service social du conseil départemental. RDV au 02 97 69 51 76

Service des impôts : information et conseil en matière fiscale sur le site : impots.gouv.fr.

ACCÈS ET INITIATION À L'INFORMATION :

Des outils informatiques sont en accès libres. Vous pouvez également venir vous connecter gratuitement avec votre ordinateur en wifi.

Vous débutez en informatique et vous avez envie d'apprendre les bases : plusieurs parcours de 5 séances sont proposés en fonction de vos besoins. La 1^{ère} séance est gratuite.



TIERS-LIEUX :

Que vous soyez un particulier, salarié ou un professionnel autonome, vous pouvez bénéficier d'un lieu chaleureux et calme pour travailler. Vous pourrez utiliser les outils à votre disposition au Loc'h info services.

SERVICES GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION (GMVA) :

Le Loc'h info services est un guichet unique pour les différents services de GMVA. Vous avez des questions concernant les déchets, l'habitat... les animatrices pourront vous orienter.



Contacts : France services - Loc'h info services
67, rue du Général de Gaulle - 56390 GRAND-CHAMP
☎ 02 97 61 40 16 / lochinfoservices@gmvagglo.bzh
www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

CCAS

Conseillère en Économie Sociale et Familiale

L'Action Éducative Budgétaire est une intervention qui vous permettra de mieux faire face à vos problèmes budgétaires par un soutien et un accompagnement prenant en compte vos ressources et votre mode de vie. Le but est de vous conseiller pour dépasser ces difficultés et retrouver une autonomie dans la gestion de votre budget.

C'est vous qui continuez à gérer votre budget.

Pour prendre rendez-vous, renseignez-vous à l'accueil de la mairie.



PLANNING CESF 2021

JANVIER : Mercredi 20

FÉVRIER : Mercredi 17

MARS : Mercredi 17

AVRIL : Mercredi 21

MAI : Mercredi 19

JUIN : Mercredi 16

JUILLET : Mercredi 21

SEPTEMBRE : Mercredi 15

OCTOBRE : Mercredi 20

NOVEMBRE : Mercredi 17

DÉCEMBRE : Mercredi 15

La vie au domicile partagé du Golher

Ce domicile partagé de Brandivy, créé en 2002 (18 ans déjà) apporte joie de vivre et sécurité aux 8 résidentes. Celles-ci sont entourées pas des auxiliaires de vie attentives à leur confort et sachant leur concocter de très bons petits plats, les 3 infirmiers du cabinet de Brandivy leur prodiguent également les soins dont chacune a besoin et ceci 3 fois par jour (merci à tous).

Cette année 2020 est vécue différemment du fait des conditions sanitaires mais tout le monde fait preuve de prudence et de positivité en conservant sourires et bonne humeur.



Nos aînées : Agnès LE BRUCHEC, Eugénie LAIGO, Mélanie DÉRIAN, Paule BRILLOUET, Simone GUHUR, Yvonne PETITBON, Léonie LOTODÉ et Madeleine LUNEAU.

Contacts : Domicile partagé du Golher / ☎ 02 97 56 06 17

Vie scolaire

École La Petite Colline

Après une année scolaire marquée par la crise sanitaire du Covid, l'école « La Petite Colline » a ouvert ses portes en septembre 2020 pour accueillir une centaine d'enfants.

Répartis dans **5 classes**, ils ont retrouvé la même équipe d'adultes pour les accompagner. Hélène LE GLEUHER s'est rajoutée à l'équipe pour venir compléter la directrice tous les mardis dans la classe de CE2.

Isabelle LERAY et Cécile ORY s'occupent des plus petits (TPS-PS), les élèves de Moyenne et Grande Sections sont pris en charge par Claire RODARY et Cécile LESOURD. Concernant l'élémentaire, Lise MICHAUD, Maud MOIZAN et Nathalie LE DREAN enseignent respectivement aux CP-CE1, CE2 et CM1-CM2.

Cette rentrée s'est passée sous le signe d'une sérénité retrouvée même s'il a fallu s'adapter à un protocole sanitaire qui a évolué, jusqu'à voir les enfants, à partir du CP, porter un masque toute la journée.

Malgré une crise sanitaire qui se poursuit, l'équipe enseignante ne manque pas d'idées pour proposer des projets aux élèves. Les sorties culturelles et les séances de cinéma ont été annulées mais les maîtresses développent des projets qui amènent des professionnels à intervenir au sein de l'école : Musique ; Sport (basket, rugby) ; Sciences et Enseignement Moral et Civique (Intervention sur la réduction des déchets) ...



Pour Noël, les enfants ont reçu la visite du Père-Noël dans leur classe. Grâce à la générosité de la municipalité, il a apporté des cadeaux et le goûter à tous les enfants.

Les élèves de la classe de Mme Michaud ont eu la chance de participer à cinq séances de piscine entre les mois de décembre et janvier.

Les CM se rendront à l'Étang de la forêt pour participer à des activités de plein air (VTT, escalade).

Toute l'équipe espère une amélioration nette de la situation, ce qui permettrait d'envisager des sorties, une fête de l'école qui clôturerait cette année scolaire.

Mme MOIZAN, la directrice



La semaine du goût

Des plantes aromatiques et médicinales à la cantine...

À la demande de M. Le Maire, du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre 2020, Aline et Catherine de l'association « les Fées Feuilles » sont allées à la rencontre des enfants de la cantine pour leur faire découvrir une plante aromatique différente chaque jour...

Des jeux d'observation, de reconnaissance, de Kim, mais aussi la manipulation des plantes et leur dégustation ont permis aux enfants, très intéressés et actifs de découvrir ces plantes non seulement aromatiques mais également médicinales, ces plantes du jardin qui peuvent rendre service pour les petits maux du quotidien.

Audrey avait concocté un plat, chaque jour, avec la plante présentée. Lundi, les enfants ont découvert l'Origan dans une tartine à la sauce tomate et à la mozzarella. Mardi, la Menthe s'était cachée dans le taboulé. Jeudi, c'est le Romarin qui a aromatisé le poulet et les pommes de terre. La Mélisse a parfumé de son doux parfum citronné, le gâteau au fromage blanc du vendredi.

Chaque jour, les enfants sont repartis avec une fiche récapitulative de ce qu'ils avaient découvert sur la plante et ont été invités à y dessiner un petit « mémo ».

Ce fut une belle expérience de partage et d'échanges que nous souhaiterions poursuivre dans l'avenir.

Merci à la municipalité et plus particulièrement à Audrey pour leur confiance, leur collaboration et leur intérêt pour l'activité de notre association basée sur la commune. Merci aux enfants et aux personnes les accompagnant pour leur accueil et leur coopération !



Lemon balm



Oregano



Peppermint



Aline & Catherine, Les Fées Feuilles, Janvier 2021

La visite du Père Noël

Dans le contexte bien particulier de cette fin d'année 2020, les enfants de l'école de la petite colline n'ont pas pu bénéficier du goûter de Noël tel qu'il se déroulait les précédentes années.



Le Père Noël en visite dans la classe des petits.

Le père Noël a donc pris la décision de surprendre les écoliers dans leurs classes. Il en a profité pour distribuer les cadeaux, choisis par les enseignantes et acheté grâce à la subvention de la mairie, ainsi que des chocolats.

Les enfants ont accueilli le père Noël avec des étoiles pleins les yeux et lui ont chanté de belles chansons.





Vie associative

Amicale militaire du Loc'h

Après bientôt sept ans d'existence, l'Amicale Militaire du Loc'h reste à vingt adhérents dont trois nouveaux : Le Général de division Philippe DELBOS, en retraite, l'Adjudant-chef Michel GOUAS, président des Médaillés Militaires de Vannes, en retraite et le Caporal-chef Antoine MARTINEZ, en retraite.

Durant 2020, nos activités ont été très impactées par le Coronavirus. Nous avons pu, tout de même, organiser la galette des rois et fêter « Bazeilles », fête d'arme des Troupes de Marine, qui nous a permis d'introniser un adolescent porte-drapeau : Alann Martinez. La relève est assurée. Il a suivi un stage de formation à la Sous-préfecture de PONTIVY.

Nous prévoyons pour 2021, si les consignes sanitaires nous le permettent : la galette des rois le 27 janvier, un concours de dogues Allemands le 12 et 13 juin, un concours de boules le 19 juin, « Bazeilles » le 4 septembre et toutes les différentes cérémonies telles que le 8 mai, armistice 39/45 à Brandivy, le 26 juin à la Stèle des Maquisards à la forêt, le 13 juillet au fort de Penthièvre, le 11 novembre, armistice 14/18 à BRANDIVY et le 5 décembre à la « Garenne » à Vannes pour la guerre d'Algérie. Certainement que nous participerons à d'autres commémorations puisque nous sommes, depuis trois ans, adhérents au « Souvenir Français » de PLUVIGNER.

Constitution du Bureau actuel :

Président : Laurent BAYEUL

Vice-Président : Jean LANGLOIS D'ESTAINOT

Secrétaire : Gérald RYDER

Vice-Secrétaire : Dany MASCETTI

Trésorier : Charles-Robert BEAUGÉ

Vice-Trésorier : Pascal LIOT

Nous rappelons que les portes de l'Amicale restent grandes ouvertes pour accueillir toute personne désireuse d'adhérer. Pour cela, il suffit d'avoir appartenu, en tant qu'appelé ou engagé, à l'une des trois Armées, à la gendarmerie, aux pompiers.

Bonne Année 2021 et Meilleurs Vœux à Tous

Contact : Gérald RYDER / ☎ 02 97 40 83 10 ou 06 26 93 55 72

Facebook : Amicale Militaire du Loc'h



Vie associative

Grouiad eid arhoah e Bredeui

Comme chaque année, notre saison associative a commencé par une veillée... Nous n'avons pu en organiser que 3 : Covid oblige !

Le festival Breizh-Kernow qui devait se dérouler en Cornouailles cette année a été annulé... Et en 2021 ? Si tout se passe bien, il devrait avoir lieu Outre-Manche... Mais attendons de voir la suite des événements...

Mais, même si notre vie associative a été freinée brusquement dans son élan, nous avons eu la joie de recevoir l'équipe du KuB, au Bobay, pour la veillée du 15 décembre au Bobay. Danièle nous a, une fois encore, accueillis dans son bar. Il faut dire que nous étions plutôt à l'étroit. Plus de 80 chanteuses et chanteurs, ou simples spectatrices et spectateurs s'étaient réunis ce jour-là, plus serrés que des sardines en boîte.

Le KuB est « un média en ligne d'initiative régionale dédié à la culture (le « Ku » de KuB), financé par la Bretagne (son « B ») et par l'État. » Vous y trouverez des documentaires, des fictions, des créations, sur de nombreux sujets extrêmement variés et intéressants. KuB est implanté à Vannes. Serge Steyer, son directeur, le présente ainsi : « C'est un média citoyen conçu par des auteurs et avec des auteurs venus d'un peu partout, Bretons partis en Sibérie ou artistes d'ailleurs de passage en Bretagne ». Et l'accès au site est complètement gratuit.

Voici la présentation du film « Passage de relais » sur le site du KuB qui nous a gentiment autorisés à la reproduire.

Un dimanche à la veille de Noël, par le hasard des rencontres, l'équipe de KuB s'est retrouvée dans la salle surchauffée d'un bistrot de la campagne morbihannaise pour une veillée chantée. Une trentaine de personnes étaient attendues, elles furent quatre-vingts, au coude à coude, à se repasser le flambeau des heures durant, chacun y allant de sa chanson, tantôt en breton tantôt en gallo ou en français, des chansons lestes, de désir et d'amour, des chansons mélancoliques sur la disparition et les meurtrissures de la guerre.

Quelque chose d'essentiel s'est joué là, la survivance d'une tradition orale qui nous éclaire sur ce qu'étaient nos aïeux. Des anciens étaient présents, interprètes de ces chants au temps où ils faisaient partie de la journée de travail et des soirées sans télévision.

D'autres, plus jeunes, étaient là, oreilles grandes ouvertes, pour enregistrer paroles et mélodies, mais aussi la manière de capter l'attention du public et de l'entraîner dans ce que l'on appelle aujourd'hui une création participative.

Beaucoup d'émotion donc, et bien des choses à apprendre d'un temps révolu.

Rendez-vous sur le site du KuB (<https://www.kubweb.media/>) si vous voulez voir ce documentaire qui a déjà été beaucoup consulté. Vous pourrez aussi voir et entendre les portraits de quelques participants fidèles.

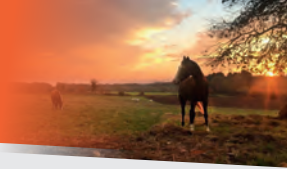


Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous espérons faire une projection publique.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association si vous voulez participer aux veillées, ou au festival Breizh-Kernow qui a lieu à Pâques depuis maintenant plus de trente ans. Si vous voulez accueillir des Cornouaillais, si vous voulez venir en Cornouailles... Bref si vous avez envie de nous accompagner dans nos activités !

Hag ur blead mad e hétam doh!

Contact : Grouiad eid arhoah é Bredeui / ☎ 02 97 56 12 87



Comité d'Organisation Sportif de Brandivy (COSB)

L'année 2020 a été contrainte par la crise sanitaire. Les bénévoles du COSB ont apporté leur aide pour l'organisation des Championnats de France de cyclisme à Grand-Champ les 21, 22 et 23 août. Le Brandivy Festi Valley a rassemblé 450 personnes pour écouter Trio Baroch et Moon's Law.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 12 décembre 2020 en format restreint aux membres actifs. Le COSB remercie ses bénévoles et espère organiser une Assemblée Générale avec un moment convivial en 2021.

En 2021, l'agenda est susceptible d'évoluer en fonction des restrictions sanitaires. Le COSB aidera à l'organisation de l'arrivée du Tour de Bretagne. Avant l'arrivée des professionnels, une course d'attente est envisagée. Les organisateurs ont annoncé un nouveau report de l'épreuve du 20 au 26 septembre 2021.

Le concours de pêche aura lieu à l'étang de Coët Cuhan le dimanche 23 mai 2021.

Le format du Brandivy Festi Valley sera reconduit avec 2 groupes programmés le vendredi 27 août 2021 : Sam Sam But et Trio Barock.

Le cyclo-cross de l'étang de la Forêt se déroulera un dimanche d'automne.



Section Boules COSB

Le 6 février 2021, les boulistes brandivyens se sont réunis. La décision de former une Section Boules rattachée au COSB a été adoptée.

Les responsables de la section sont Patrick PIERRE et Marie-Thérèse LE GUNEHEC.



L'adhésion annuelle à l'association est fixée à 20 €.

Les boulistes jouent le jeudi et le dimanche.

La section envisage un concours de boules pendant la période estivale et un concours de belote durant l'hiver.



Contact : Claude LE GARGASSON / ☎ 06 10 21 17 32
c.legargasson@orange.fr ou emmanuel.vanwaelscappel@sfr.fr

Vie associative

Amicale Laïque

Les membres du bureau de l'Amicale Laïque souhaitent tout d'abord remercier toutes les personnes (parents d'élèves ou non) qui ont participé et participent encore aux différentes animations qui leur sont proposées.

En achetant ainsi les produits divers (sapins, chocolats, saucissons...) mis en vente par l'Amicale, et/ou en assistant aux soirées et repas organisés ponctuellement (repas de Noël, repas de Pâques, Kermesse), vous apportez votre pierre à notre édifice commun qui est de créer une vie de rencontre et de partage autour de l'école.

L'Amicale est un lien important entre l'école et les parents.

Cette année encore, et malgré des contraintes particulières eu égard à la crise sanitaire, l'Amicale Laïque tente de faire perdurer cette dynamique en organisant tout au long de l'année scolaire des événements divers et variés ayant pour but de récolter des fonds pour financer les sorties pédagogiques des enfants (sorties culturelles, sportives, découvertes etc...).

Sachez que, grâce à tous, la subvention allouée à l'école par l'Amicale Laïque est d'un montant historique de 4000 € par année scolaire.

Le maintien de cette subvention demande bien évidemment un investissement de tous tout au long de l'année.

Depuis le mois de septembre, nous avons déjà proposé une vente de pizzas et une vente de sapins de Noël qui ont permis de faire travailler deux commerçants locaux.

Vous avez été nombreux à commander auprès de nous. Merci à vous.

Nous espérons pouvoir étoffer notre offre en envisageant diverses autres manifestations.



Si vous souhaitez nous aider lors de nos manifestations en donnant un peu de votre temps, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un des membres du bureau actuel pour plus de renseignements ou nous contacter via la boîte mail.

Notre école et les enfants ont besoin de nous tous !

LE BUREAU DE L'AMICALE :

Présidente : Marie-Odile BLINO

Vice-Présidente : Delphine GERBEAUD

Secrétaire : Marianne DANO

Secrétaire adjointe : Marina TEXIER

Trésorier : Thierry DANIBO

Trésorière adjointe : Camille LE CHENADEC



Contact : Amicale Laïque / amicalelaique.lapetitecolline@gmail.com

Les Pousse-cailloux

L'association « Les Pousse-Cailloux » a tenu son assemblée générale, à la salle polyvalente le 9 octobre en présence d'une trentaine de personnes pour dresser le bilan de la saison 2019/2020.

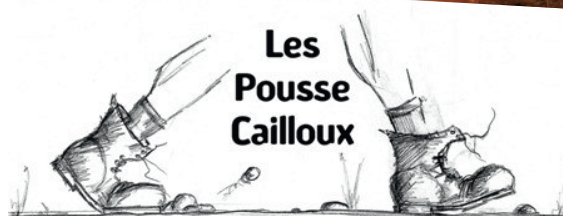
Cette saison fut bien particulière du fait de la crise sanitaire COVID 19.

En effet, le confinement nous a interdit toutes sorties et le post confinement très strict ne nous a pas permis de reprendre nos randonnées. Nos sorties ont été réduites et nous n'avons pas fait de grandes randonnées à la journée.

Geneviève IMBAULT, à l'origine de la création de notre association en 2008, passe la main à Evelyne LE CLANCHE et devient vice-présidente et s'engage à soutenir et informer Evelyne durant toute la saison à venir afin de transmettre tous les éléments nécessaires à la poursuite des activités. Le climat d'entente et de convivialité doit perdurer dans le respect mutuel.

La nouvelle saison a bien débuté avec un protocole sanitaire très strict mais à ce jour nous sommes de nouveau à l'arrêt... Nous espérons un élargissement rapide du déconfinement... !

Contact : Evelyne LE CLANCHE / ☎ 02 97 56 04 59
evelyne-le-clanche@hotmail.fr



COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Evelyne LE CLANCHE
Vice-Présidente : Geneviève IMBAULT
Secrétaire : Christine SALIOU
Vice-Secrétaire : Claudine FEUTREN
Trésorière : Catherine LAINE
Vice-Trésorier : Dominique DERIAN

Zenitude Fitness c'est :

- La garantie de faire du sport encadré par deux professeurs professionnels, Alan et Anaïs, tous deux diplômés d'état
- Trouver l'activité sportive qui vous convient, peu importe votre âge, activités ouvertes de 5 à 99 ans
- Une équipe à l'écoute et disponible



PLANNING DES COURS

Mardi : Pilate de 19h à 20h

Zumba adultes de 20h à 21h

Mercredi : Zumba doudous (5/9 ans) à 17h *cours clos pour cette année sportive*

Zumba ados (10/15 ans) de 17h45 à 18h45

Strong Nation de 19h à 20h

Jedi : Training doudous (6/9 ans) de 18h à 18h45

Training adultes de 19h à 20h *cours clos pour cette année sportive*

Vendredi : Training ados (10/15 ans) de 18h à 18h45

Step à 19h

Nous avons l'activité pour vous !

Des matinales sportives sont également proposées le dimanche, une fois par trimestre, à la salle de l'étang ! Sors de ta zone de confort, enfile tes baskets, rejoins-nous !!

L'équipe Zenitude Fitness

Contact : Inscriptions possibles toute l'année : zenitude.brandivy@gmail.com

Vie associative

Promotion de la vie de la paroisse

La paroisse de Brandivy fait partie du Doyenné de Grand Champ avec Locmaria, Locqueltas, Plaudren et Plescop. Depuis septembre, nous avons la joie d'accueillir le Père Jean Duparc. Un jeune curé dynamique qui en plus de ses nombreuses responsabilités innove.

Voyez...

Pendant le confinement une messe a été diffusée chaque dimanche en direct à 11h sur le site « Doyenné de Grand Champ ».

Ce dimanche 22 novembre la messe sans participant est retransmise à partir de notre belle église de Brandivy. Le Père Jean visite les personnes à domicile, n'hésitez pas à l'appeler même pendant cette période de confinement n° 02 97 66 77 13

Le projet d'une équipe de foot du doyenné est lancé...

Bon vent Père Jean avec les Brandiviens.

Marie Joëlle



Demat deoc'h-tout (Bonjour à tous)

L'association « Pour la promotion et la vie de la paroisse » existe depuis 44 ans. Elle assure normalement l'organisation et la gestion du pardon de la Grotte Notre Dame de Lourdes qui a lieu chaque année le quatrième dimanche du mois d'août.

C'est la première fois et pour cause de pandémie que le pardon a été annulé. Toutefois à ceux et celles qui aiment cet événement, nous donnons rendez-vous aussitôt que les temps seront meilleurs.

Le bénéfice du repas du Pardon des années précédentes a permis à l'association d'entreprendre le nettoyage et la remise en peinture de la croix et du Christ. Rappelons que le repas du Pardon c'est la participation d'une cinquantaine de bénévoles. Merci à eux.

L'entretien du site, c'est aussi la municipalité et l'aide que nous apporte Joël et Hervé du service technique est remarquable.

Le site est à tous les Brandiviens.

C'est un lieu de promenade, de calme, de tranquillité.



Il y a eu cet été 2020 beaucoup de visiteurs. Nous sommes fiers de cet endroit et nous voulons le sauvegarder. La Bretagne est le pays des Pardons et des légendes.

« En allant vers la Chapelle, la croix qui se dresse à la bifurcation du chemin qui mène au moulin du Scoutet, porte la date de 1818. Elle est due à un meunier de la Grandville, désireux de témoigner à Dieu sa reconnaissance d'avoir échappé à un danger qui menaçait sa vie ».

Devezh mat deoc'h (Je vous souhaite une bonne journée).

Pour l'association : Jacques MOUSNIER

PRÉSENTATION DU PÈRE JEAN DU PARC, NOUVEAU CURÉ-DOYEN DE GRAND-CHAMP :

« Né à Fontainebleau le 18 Octobre 1982, j'y ai habité toute mon enfance. En 1996, ma famille a déménagé à Versailles où j'y ai passé toute mon adolescence.

Lorsque j'étais enfant comme servant d'autel, je sentais l'appel irrésistible du seigneur à lui consacrer ma vie. Mais à l'adolescence, cela disparut. Il faudra attendre l'âge de 21 ans pour que le seigneur se manifeste à nouveau. C'était à Lourdes, en août 2004, dans la nuit qui précédait la messe finale du dernier voyage du pape Jean-Paul II. Je suis rentré au séminaire en 2006 et en 2011, je suis parti faire une année de pastorale, notamment dans un internat pour garçons en Normandie. J'ai énormément aimé cette expérience, confirmant ainsi mon attrait pour la pastorale des jeunes, à la suite de ce que j'avais vécu en tant que chef scout et directeur de camp auparavant.

Puis j'ai été invité au couvent des dominicaines du Saint-Esprit à Pontcalec (à côté de Kernascléden, Morbihan) à encadrer avec elles, pendant un an, 35 garçons dans un foyer qu'elles tenaient depuis longtemps. L'évêque de Vannes, Mgr Raymond Centène, m'a ouvert les portes de son diocèse car la communauté sacerdotale dans laquelle j'avais commencé mon séminaire ne me convenait plus.

J'ai donc intégré les rangs des séminaristes de Vannes en 2012, Mgr Centène m'envoyant terminer mes études à Rome, en sein du séminaire international « Sedes Sapientiae » où j'ai eu le bonheur de cheminer vers la prêtrise, au sein de la ville éternelle, au milieu d'une foule de jeunes gens venant du monde entier.

Ordonné diacre en septembre 2015, puis prêtre en juin 2016, à sainte Anne d'Auray, j'ai terminé une licence d'histoire de l'Église, toujours à Rome, et cette fois-ci au sein du séminaire français. J'ai été nommé vicaire en 2017 à Guer puis curé à Grand-Champ en 2020.

Je suis issu d'une famille nombreuse (huit enfants au total) dans laquelle trois vocations ont fleuri : un prêtre, une sœur religieuse, un petit frère novice au monastère. J'ai quatre autres frères et sœurs mariés, une sœur directrice d'école, deux autres enseignantes etc. L'encadrement des jeunes, c'est un gêne familial !

Je confie mon ministère de curé-doyen à vos prières et vous assure de la mienne à vos intentions, surtout en ce temps de confinement où beaucoup de gens vivent dans la solitude ».



Père Jean du Parc

Contact : Promotion de la vie de la Paroisse

Les Fées Feuilles

Qui aurait pu dire quand nous avons commencé l'aventure « Les Fées Feuilles » que le chemin allait être aussi bouleversé ... et tellement bouleversant ? Pourtant, notre histoire continue.

Pour rappel, le but de l'association est de « protéger le vivant sous toutes ses formes et de promouvoir la connaissance, la culture et l'utilisation des plantes médicinales ». Au cours de l'année 2020, les chemins pour atteindre ce but se sont renforcés dans certains domaines tels que les animations et les ateliers. Faire connaître, partager, échanger, rencontrer ... cela est toujours la priorité.

■ Ainsi, les activités suivantes continueront d'être proposées en 2021 :

- Partage de pratiques culturelles au jardin
- Cueillette et transformation des plantes
- Visite gourmande du jardin
- Rendez-vous avec une plante un dimanche matin par mois
- Animations autour des plantes (lacto-fermentation, cuisine sauvage, fabrication de cosmétiques, connaissance thématique des plantes utiles...) au jardin, dans la salle des associations de Brandivy ou dans d'autres lieux
- Création de son jardin médicinal : Conception, élaboration, mise en place et accompagnement. Connaissance des plantes pour aller vers l'autonomie de leur culture et de leur utilisation dans son quotidien
- Animations autour des plantes et/ou de la nature auprès des enfants des écoles ou en particulier

■ De plus, l'association propose depuis la rentrée septembre 2020 **des cours de Tai Chi Chuan et de Qi Gong** le mercredi de 18h00 à 19h30 et le vendredi de 10h à 11h30, dans la salle des associations de Brandivy.

■ Nathalie, de Brandivy, nous a rejoints pour proposer de vous **apprendre comment utiliser du carton** pour fabriquer des décorations, des boîtes et autres objets du quotidien et même des meubles ! Elle proposera régulièrement des ateliers le samedi après-midi.

Nous saluons et remercions chaleureusement les bénévoles et les adhérents qui ont vite retrouvé le chemin du jardin dès que cela a été possible et qui apportent un soutien tant moral que physique. Et nous n'oublions pas les fidèles habitués des animations et des ateliers qui permettent à l'association de continuer son chemin. Nous remercions aussi, sincèrement, la municipalité de Brandivy pour son soutien et sa bienveillance.

La « période COVID » a stoppé certaines actions importantes pour le fonctionnement de l'association : plus de marchés, plus de festivals...

Pour retrouver les produits du jardin disponibles à la vente, vous pouvez aller :

- Sur Internet sur le site de <https://www.maboutiquefermiere.fr/pokokoet> en partenariat avec Martin, jeune maraîcher de Brec'h,
- Chez les partenaires locaux : La Belle Verte de Pluvigner, L'AMAP de Scoulboch, Bee Breizh Thérèse, Des Feuilles et des Hiboux de Plescop et Le restaurant "L'Effet Mer" de Carnac à qui l'association procure de la salade sauvage et des fleurs comestibles....
- Directement sur la boîte mail de l'association pour demander le catalogue.



Contact : Les Fées Feuilles / Aline au ☎ 06 34 74 78 35 / lesfeesfeuilles@yahoo.fr

Le programme des animations est à suivre sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/Les-Fée-Feuilles-218884775619612>

ou sur le site de la Mairie de Brandivy : <https://www.brandivy.fr>

AGENDA

27/02/2021	Galette des rois	Amicale Militaire du Loch
08/05/2021	Cérémonie Armistice 39/45	Amicale Militaire du Loch
23/05/2021	Concours de pêche	COSB
05/06/2021	Concert du Bagad de Lann-Bihoué	Bagad de Lann-Bihoué
12 & 13/06/2021	Concours de dogues Allemands	Amicale Militaire du Loch
19/06/2021	Concours de Boules	Amicale Militaire du Loch
26/06/2021	Cérémonie à la Stèle des Maquisards	Amicale Militaire du Loch
27/08/2021	Brandivy Festi Valley	COSB
04/09/2021	Cérémonie Bazeilles	Amicale Militaire du Loch
22/09/2021	Arrivée de l'étape du Tour de Bretagne cycliste	Tour de Bretagne
Automne 2021	Cyclo-cross	COSB
11/11/2021	Cérémonie Armistice 14/18	Amicale Militaire du Loch
05/11/2021	Cérémonie Fin de guerre d'Algérie	Amicale Militaire du Loch

Nom de l'association	Objet	Président(e)	Contact
AMICALE LAÏQUE	École	Marie-Odile BLINO	amicalelaïque.lapetitecolline@gmail.com
AMICALE MILITAIRE DU LOCH	Militaire	Laurent BAYEUL	06 27 44 18 32 laurent.bayeul@orange.fr
A.S.B Foot	Football	Jean-François DANO	jeanfrancoisdano@yahoo.com
BREIZ IZEL	Véhicule 4x4 et motos tout terrain	Patrice LAVENANT	-
COMITÉ D'ORGANISATION SPORTIF BRANDIVIEN	Événements sportifs et culturels	Claude LE GARGASSON Emmanuel VANWAELSCAPPEL	06 10 21 17 32 / c.le-gargasson@orange.fr emmanuel.vanwaelscappel@sfr.fr
GROUJAD EID ARHOUAH E BREDEUI	Culturelle	Catherine PASCO-LORHO	02 97 56 12 87 padrig.lorho@wanadoo.fr
LES FÉES FEUILLES	Culturelle	Catherine BRUANT	06 34 74 78 3 lesfeesfeuilles@yahoo.com
LES POUSSE-CAILLOUX	Randonnée	Evelyne LE CLANCHE	02 97 56 06 59 evelyne-le-clanche@hotmail.fr
PROMOTION DE LA VIE DE LA PAROISSE	Religieuse		
SOCIÉTÉ DE CHASSE DE KERGAL	Chasse	Michel LE GOIC	
SOCIÉTÉ DE CHASSE PRIVÉE DE BRANDIVY	Chasse	Jean-Yves LE CORRE	06 42 19 04 48 jean-yves.le-corre@orange.fr
U.N.A.C.I.T.A	Militaire	Pierre DANO	02 97 56 03 39
UN INSTANT POUR SOI	Yoga	Stéphanie DURUPT	06 79 51 06 61 yoga.brandivy@orange.fr
ZENITUDE	Pilate, zumba, hip-hop, piloxing, step	Céline DANIBO	02 97 56 02 64 zenitude.brandivy@gmail.com

AVIS AUX PRÉSIDENTS(ES) DES ASSOCIATIONS :

Une page « VIE ASSOCIATIVE » est maintenant disponible sur le nouveau site internet.
Afin de donner aux habitants de bonnes informations, merci de bien vouloir nous transmettre en mairie, toutes les informations utiles (coordonnées, horaires, logo, événements...).

Autres actions associatives

Vacances et familles

Pour une famille, ne pas partir en vacances est souvent synonyme de solitude et de repli sur soi. Les vacances permettent au contraire de s'évader et de resserrer les liens familiaux.

Depuis plus de 50 ans, l'association favorise l'accès aux vacances pour tous et en particulier aux familles ; elle s'appuie sur un réseau de bénévoles et de salariés. Ceux-ci accompagnent les familles dans des gîtes ou des campings et leur proposent des sorties collectives deux fois par semaine.

Le rôle des bénévoles est d'accueillir les familles et leur permettre de vivre leur séjour dans les meilleures conditions possibles.

Dans le Morbihan, nous sommes une cinquantaine de bénévoles. Tous ensemble nous avons accueilli 59 familles dont 4 au camping de Camors « Le petit bois » (toutes les 4 venant du Finistère et des Côtes d'Armor). Les bénévoles brandiviens ont aidé à préparer la caravane, à monter l'auvent, et les ont accompagnés lors de certaines activités : pédalo à l'étang de la Forêt à Brandivy, cheval au centre équestre d'Hennebont, et aussi « Kingoland » à Plumelin. Une belle amitié est née entre ces familles et les bénévoles brandiviens.

Depuis 25 ans, ceux-ci ont accueilli 76 familles (soit 406 personnes).



Vive les vacances !



Contacts :

VANNES - Antenne Morbihannaise de Vacances et Familles

47, rue Ferdinand Le Dressay 56000 VANNES / ☎ 02 97 54 10 14 / antenne56@vacancesetfamilles.org

BRANDIVY - Marie-Claude DERIAN / ☎ 02 97 56 02 46

AAPPMA

Une **AAPPMA** (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) est une association au statut particulier défini dans l'arrêté du 16 janvier 2013. Elle doit mettre en œuvre un plan de gestion piscicole conforme aux orientations fixées par la fédération départementale.

Ce plan visé par l'administration s'articule autour de trois axes :

- la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles ;
- l'organisation et la promotion de la pêche de loisir ;
- le suivi et l'évaluation des actions entreprises.

L'AAPPMA du Loc'h est en charge de la gestion d'une partie du Loc'h s'étendant de Plaudren jusqu'à Brandivy, soit 26 km de cours d'eau principal ainsi que ses 18 affluents, représentant 80 km linéaires.

Tout le bassin versant du Loc'h est en gestion patrimoniale. Le loc'h est une rivière mixte où s'alternent parties courantes favorables aux salmonidés et parties plus lentes et profondes, abritant perches et brochets. Nous gérons également 4 étangs : Pontberthois sur la commune de Locqueltas, l'étang de la forêt de Brandivy et les étangs de Parc er Bihan de Colpo. L'AAPPMA du Loc'h est composée de 13 membres du CA, de trois garde-pêches particuliers et de 668 adhérents.

Action citoyenne :

Tous les ans, notre association accueille des stagiaires dans la réalisation de projets en lien avec la nature et/ou les milieux aquatiques notamment des élèves du lycée Anne de Bretagne de Locminé ainsi que du lycée Kerplouz à Auray. Également, chaque année, l'AAPPMA du Loch participe à l'opération « Argent de poche » de la commune de Grand-Champ. Pendant une semaine, nous recevons 5 adolescents au sein de l'association et nous réalisons ensemble des opérations d'entretien de cours d'eau, de réhabilitation de zone de reproduction et d'entretien de la ripisylve.



Contacts : ☎ 06 22 47 96 94 / aappmaduloch@orange.fr / Site : www.aappmaduloch.com
Facebook : groupe AAPPMA du Loch / Instagram : AAPPMA_du_loc'h

Infos diverses

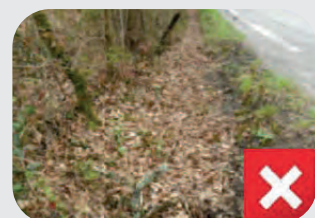
LE SAVIEZ-VOUS ?

ENTRETIEN DES FOSSÉS

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil).

Un fossé en collectant les eaux alimente les cours d'eau situés en aval.

Tout riverain d'un fossé doit procéder à son entretien régulier dans un souci de réduction de risques pour les biens et les personnes et pour préserver la qualité de l'eau.



Infos diverses



Page Facebook

La page Facebook « Brandivy » a été créée cette année en complément du site internet et des bulletins municipaux déjà existants. Vous pouvez y retrouver différentes informations telles que les actualités de la commune (travaux en cours, nouveaux dispositifs, associations...) ainsi que des curiosités à découvrir ou redécouvrir. Vous pouvez contacter la Mairie ou la page pour relayer des informations utiles à la commune.

C'est un lieu d'expression et de partage où se réunissent aujourd'hui 120 personnes alors n'hésitez pas à suivre la page pour ne rien manquer !



Campagne de piégeage de ragondins

Chaque année une campagne de piégeage des ragondins est organisée sur la commune de Brandivy.

Nous sommes à la recherche de nouveaux piégeurs.

L'activité de piégeage est réalisée en binôme et les formations seront assurées par Joël KERNEUR.

L'inscription des volontaires se fait en Mairie.



Le Loc'h : de la source à l'estuaire

Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2020, la mairie a exposé au jardin de Cornouaille, devant la maison des associations, 12 photos de 80 x 120 cm réalisées par Patrick LECOUFFE et légendées par Pierre GALLENÉ.

Cette exposition **prêtée par la Mairie de PLUNERET**, met en image le Loch, de la source à l'estuaire et la richesse du patrimoine des Landes de Lanvaux jusqu'à la rivière d'Auray.

Les supports des photos ont été réalisés par les services techniques.



Une aide exceptionnelle pour payer votre loyer ou votre prêt immobilier



Cette aide accompagne prioritairement les salariés du secteur privé fragilisés par la crise sanitaire. 300€ d'aide préventive aux impayés de loyers ou dépenses de logement. L'aide de 150€ par mois sur deux mois maximum (renouvelable jusqu'à 6 mois pour les personnes en situation de perte d'emploi) est accessible sous conditions d'éligibilité (liées au bénéficiaire et au logement) et dans la limite des fonds disponibles (voir la liste des conditions sur le site d'Action Logement).

Comment bénéficier de cette aide ?

Action Logement met à votre disposition un site avec un service 100% dématérialisé.

Vous pouvez, après vérification de votre éligibilité, constituer un dossier de demande. Une fois le dossier complété et validé par Action Logement Services, vous recevez votre aide exceptionnelle crise sanitaire de 300€ (150€ par mois sur deux mois maximum) directement sur votre compte bancaire.

Contacts : Action Logement / www.actionlogement.fr

Agence de VANNES - 3/5 avenue Victor Hugo CS 32262 - 56007 VANNES Cedex / ☎ 02 56 63 04 83

Agence de LORIENT - 17 boulevard du Général Leclerc - 56100 LORIENT / ☎ 02 22 21 20 20

La région finance votre formation !

Responsable de la formation professionnelle, la Région finance un ensemble de formations continues pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi en Bretagne. Déclinées en 2 gammes, PREPA et QUALIF, ces formations visent à répondre au mieux aux attentes de chaque Bretonne et Breton en recherche d'emploi, ainsi qu'à la réalité économique du territoire.

Quel que soit votre besoin, la Région vous accompagne vers l'emploi !

Contacts : Région Bretagne
www.bretagne.bzh/formation/emploi



Vous cherchez un emploi ?
La Région finance votre formation !

Avec **PRÉPA** et **QUALIF**,
bénéficiez d'une formation sur-mesure
pour apprendre un métier, développer vos compétences
ou valoriser votre expérience professionnelle.

22 000 places disponibles partout en Bretagne.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi

GMVA Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

BREIZH BOCAGE : HAIES ET TALUS SUR LE TERRITOIRE

Cette démarche s'inscrit dans la politique de gestion intégrée de l'eau de l'agglomération. En effet, maintenir et restaurer le bocage est essentiel pour y préserver durablement la ressource en eau. Elle permet de lutter contre l'érosion des sols et le transfert des polluants. Elle limite aussi l'importance des inondations et contribue à la recharge en eau des nappes souterraines. C'est pourquoi l'agglomération contribue à cette enquête qui s'inscrit dans le cadre du programme Breizh Bocage, piloté par la Région. Il s'agit d'identifier les dynamiques bocagères en Bretagne et de mesurer l'impact du programme régional depuis 2008.

S'adressant principalement aux agriculteurs, mais aussi aux particuliers propriétaires de foncier, Breizh Bocage vise à reconstituer un maillage bocager par la plantation et le regarnissage de haies bocagères mais aussi par la création et la restauration de talus au sein de parcelles agricoles.

Ce programme permet la prise en charge des fournitures (plants, protections et paillage) et des travaux de plantation/construction de talus (pelleuse ou charrue forestière) sous certaines conditions.

Sur la commune, 7 km de haies bocagères ont été créés.

Contacts :

Floriane DE LUCA, chargée d'étude Gestion des Mileux Aquatiques / f.deluca@gmvagglo.bzh

Benjamin BOURNIGAL, technicien Bocage et Mileux Aquatiques

b.bournigal@gmvagglo.bzh / ☎ 07 86 00 23 44



LE SAVIEZ-VOUS ?

CITY PASS

L'Office de tourisme de Golfe de Morbihan vous propose une carte numérique vous offrant de nombreuses réductions pour la visite de sites incontournables du territoire.

Pour plus d'informations :

www.golfedumorbihan.bzh

ou les bureaux d'information touristique.

Une nouvelle aide pour l'achat de vélo cargo



Solution alternative à la voiture individuelle, le vélo cargo permet de transporter des charges ou des personnes à l'arrière ou à l'avant. Pour aider les habitants du territoire à investir dans ce moyen de transport, (coût moyen de 2000 €, le double en électrique), l'agglomération étend son dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE)* à l'ensemble des vélos cargo, électriques ou non. Une aide qui répond aux engagements de l'intercommunalité à favoriser l'usage du vélo sur son territoire.

Cette aide s'élève à 25 % du prix d'achat (neuf ou d'occasion chez un professionnel). Pour les vélo-cargo, elle est plafonnée à 400 € en version non électrique et 800 € pour un modèle électrique. En revanche, les remorques adaptables ou les kits d'électrification ne sont pas concernés par ce dispositif.

RAPPEL : aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

La participation de la communauté d'agglomération s'élève à 25 % du coût du VAE, limitée, selon les conditions de ressources, à :

- 300 € pour les quotients familiaux inférieurs à 1 200 €
- 200 € pour les quotients familiaux compris entre 1.200 € et 1.600 €
- 100 € pour les quotients familiaux compris entre 1.600 € et 2.000 €
- aucune aide n'est attribuée pour les quotients familiaux supérieurs à 2 000 €

Plus d'informations sur : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



Les autres aides à l'achat d'un vélo électrique

L'État accorde une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique neuf n'utilisant pas de batterie au plomb. Le montant de l'aide est plafonné en fonction des critères.

Informations et modalités sur :
www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

La gestion du réseau d'eau

La commune de Brandivy a transféré la gestion de l'assainissement collectif et non collectif et eau potable à l'intercommunalité.

Afin de pouvoir vous raccorder, veuillez trouver ci-joint les services à contacter :

EAU POTABLE

- Gestion de l'abonnement (souscrire un abonnement, quitter son logement, mettre en place un prélèvement automatique, question sur facture)
SAUR - Service clientèle - 02 56 56 20 00 - www.saurclient.fr
- Demander un nouveau branchement, un devis de travaux
SAUR - Service clientèle - 02 56 56 20 00 - www.saurclient.fr
- Signaler un problème technique sur le réseau ou sur son compteur nécessitant une intervention urgente (fuite, casse, plus d'eau)
SAUR - Dépannage 24h/24 - 02 56 56 20 09
- Autres demandes non liées à un abonné (appel bureau d'étude, police de l'eau, département, communes)
02 22 07 42 64 - eau.periurbain@gmvagglo.bzh

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

- Demande d'info, de RDV, modification RDV
06 16 19 85 20 - 06 86 90 09 65 - anc.periurbain@gmvagglo.bzh

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Gestion de l'abonnement (souscrire un abonnement, quitter son logement, mettre en place un prélèvement automatique, question sur facture)
SAUR - Service clientèle - 02 56 56 20 00 - www.saurclient.fr
- Signaler un problème technique sur le réseau ou sur son installation nécessitant une intervention urgente (débordement, casse, plus d'évacuation)
SAUR - Dépannage 24h/24 - 02 56 56 20 09
- Demander un nouveau branchement, un devis de travaux
SAUR - Service clientèle - 02 56 56 20 00 - www.saurclient.fr
- Demande de contrôle de conformité de branchement (nouveau raccordement ou dans le cadre d'une vente)
Attention ! Contrôle du dispositif « tranchée ouverte » pour les nouveaux raccordements.
SAUR - Service clientèle - 02 56 56 20 00 - www.saurclient.fr
- Autres demandes non liées à un abonné (appel bureau d'étude, police de l'eau, département, communes)
02 22 07 42 64 - eau.periurbain@gmvagglo.bzh
- Question sur la PFAC (Participation pour le Financement de l'assainissement collectif)
02 22 07 42 64 - eau.periurbain@gmvagglo.bzh

Disponibles également sur le site GMVA :
<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/gestion-de-leau-brandivy>

Nouvelles enseignes

Un service d'opticien à domicile

Thibaut MORIN habite à Brandivy et est opticien. Après de nombreuses années en magasin, Il décide d'exercer son métier autrement et de remettre l'humain, l'accompagnement et le conseil au cœur de son activité.

C'est la raison pour laquelle il rejoint le réseau Les Opticiens Mobiles.

Il est disponible du lundi au vendredi, et se déplace sur Brandivy et ses alentours. Il intervient à domicile, en établissement de santé et médico-sociaux et en entreprise, avec tout le matériel nécessaire et un large choix de montures.

Son service est certifié par l'AFNOR, NF services aux personnes à domicile et son intervention est soumise à un protocole sanitaire stricte, garantissant la sécurité de tous.



Contact : Thibaut MORIN / ☎ 06 32 70 60 76 / tmorin@lesopticiensmobiles.com



Une chocolaterie artisanale, « Les chocolats du Hérisson » au lieu-dit « Les Vieilles Granges »

Anne-Claire, jeune cheffe d'entreprise, élabore pour vous des chocolats de qualité. Les matières premières sont rigoureusement choisies pour leurs aspects gustatif et éthiques : des cacaos tracés, des fruits secs et épices biologiques, des purées de fruits locales sont à l'honneur.

Le praliné est fabriqué à l'ancienne avec des fruits secs caramélisés dans un chaudron en cuivre. Une large gamme de tablettes vous attend ainsi que les caramels, les mendiants, les sucettes etc...

Le magasin est ouvert tous les vendredis de 14h à 18h et sur rendez-vous le reste de la semaine.

Contact : Anne-Claire HERISSON / ☎ 06 61 26 37 62 / ac-herisson@icloud.com

Une pâtisserie sur commande, « Pâtisserie FABIEN LAURENT » à Kerlande.

Après 4 années d'apprentissage et 8 années d'expérience, Fabien et sa compagne Gwenaël ont décidé de quitter la région parisienne et de partager leur savoir-faire avec les Brandivyens. Ils s'inscrivent dans une démarche de qualité en mariant des matières premières nobles et locales avec des méthodes traditionnelles. Bientôt ouvert à la vente, vous pourrez déguster les pâtisseries maisons de Fabien après avoir passé commande (à retirer sur le site de fabrication à Kerlande ou livraison possible).



Contact : Pâtisserie Fabien LAURENT / ☎ 09 53 25 47 26 ou 06 95 47 83 80
patisseriefabienlaurent@gmail.com / Facebook : Pâtisserie Fabien LAURENT

LA SOUPE : le plat qui nous nourrit depuis des siècles



Un peu d'histoire : Que ce soit d'est en ouest ou du nord au sud, ce phénomène alimentaire se retrouve dans toute la base de l'alimentation mondiale : les paysans chinois préparaient des soupes de riz ou de fève, les byzantins des soupes de légumes et de poissons agrémentées de miel, les romains des soupes très poivrées concoctées avec du gibier, des volailles, de la viande, du miel, du vin et des herbes qu'ils appelaient soupe noire.

Le mot « soupe » (du latin suppa voulant dire « tremper ») désigne d'ailleurs au XII^e siècle, la tranche de pain qu'on arrose d'un bouillon qui peut être fait de vin, de céréales, de viandes, de volailles, de gibiers, de racines, d'herbes et qui est placée dans les écuelles de terre, de bois ou d'étain. La soupe est servie telle qu'elle ou fouettée pour changer de texture.

C'est parti ! Direction l'Italie, la recette de la soupe italienne la plus célèbre : LE MINISTRONE.

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 pommes de terre, épluchée et coupée en dés
- 400 g de haricots cocos en conserve, égouttés et rincés
- 1 grosse tomate coupée en dés
- 2 courgettes coupées en quartiers
- 4 carottes parées et tranchées
- 2 branches de céleri coupées en tronçons
- 75 g de petites pâtes
- 2 oignons rouges parés et émincés
- 3 gousses d'ail parées et hachées
- 1 bouquet de basilic ciselé
- 550 cl d'eau
- 1 cube de bouillon de légumes
- 1 feuille de laurier sauce
- 1 morceau de Parmesan
- Huile d'olive
- Sel et poivre du moulin

Préparation :

Verser 3 cuillères à soupe d'huile d'olive dans une grosse casserole.

Incorporer les haricots cocos, la pomme de terre, la tomate et la feuille de laurier ainsi qu'un ½ verre d'eau puis saler et poivrer. Faire cuire à feu très doux durant 20 minutes et réserver à couvert.

Dans un faitout, verser 2 cuillères à soupe d'huile d'olive.

Ajouter les oignons, les carottes, le céleri, les courgettes, l'ail puis remuer.

Lorsque les sucs se sont bien mélangés entre eux, incorporer les haricots cocos et couvrir d'eau.

Aromatiser avec le cube de bouillon et laisser cuire à feu doux durant 15 minutes.

Verser les pâtes dans la soupe et laisser cuire 10 minutes.

Pendant ce temps, piler les feuilles de basilic, les verser dans le minestrone et mélanger.

Servir chaud et parsemer de Parmesan fraîchement râpé et d'un filet d'huile d'olive sur chaque assiette.

Bonne dégustation !

**APPEL URGENT
À LA MOBILISATION :**
**Donnez votre sang...
les réserves sont faibles !**

Pour savoir où donner, rendez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr





CONCOURS PHOTO

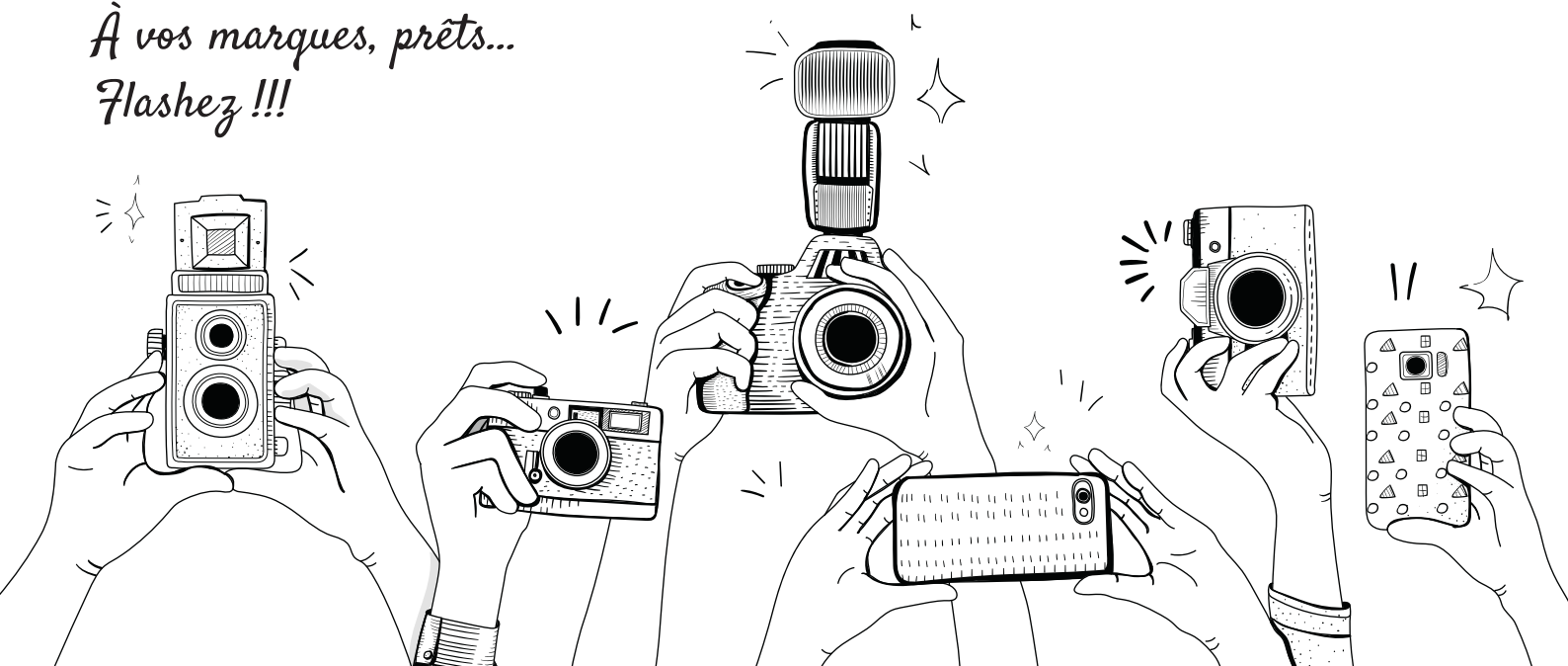
La commune relance à nouveau le concours photo : l'objectif est de réaliser un cliché qui valorise la commune à travers le regard que portent sur elle ses habitants pour illustrer la couverture du bulletin municipal 2021.

Cette année encore nous relançons ce concours avec pour thème : HUMORISTIQUE.

Ouvert exclusivement aux habitants de la commune, à partir de 10 ans, vous pouvez présenter 2 photos maximum par participant, sous forme numérique. Pour participer, consultez le règlement sur notre site internet et envoyez vos « œuvres » à l'adresse mail suivante : accueil-brandivy@brandivy.fr (avec en légende lieu, date, auteur).

Vous avez jusqu'au 30/09/2021 pour remettre vos chefs-d'œuvre.

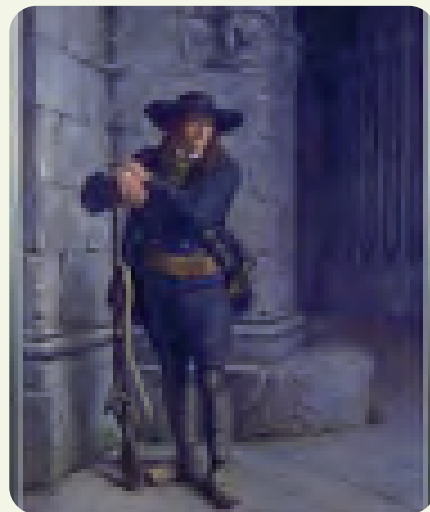
*À vos marques, prêts...
Flashez !!!*



KOI - OU - KOI

**Le jeu du « Koi-ou-koi »
consiste à répondre
aux questions suivantes :**

- Quel objet, élément du patrimoine, monument ou détail de monument apparaît sur chaque photo ?
- Où trouve-t-on cet élément sur la commune ?



Réponse au dernier « koi - ou - koi » : n°1 Fontaine du lavoir / n°2 Statut de Saint- Jean, Calvaire de l'église.

Les réponses seront données sur le site de la commune (www.brandivy.fr) et dans le prochain numéro du « Brandivy Info ».

Vie municipale

État civil



Naissances 2020

LE TUTOUR Timaé	05/01/2020
KERYHUEL Iloé	08/01/2020
LE TORRIELLEC Candice	13/04/2020
VINCENT LE SQUÈRE Awena	23/04/2020
NOUAR Nolan	18/05/2020
DERIAN Gaspard	12/10/2020
CLÉRY ANTONI Mattéa	21/10/2020
KERDAVID Axel	30/10/2020
LIGNAC Tiago	13/11/2020
LORCY JÉHANNO Marin	17/11/2020
KERSUZAN Maël	05/12/2020
LE MIGNANT Tilio	06/12/2020

Mariages 2020

DELACROIX Pascal & LE BLEVEC Stéphanie	11/07/2020
BOREL Christophe & SEVENO Emeline	22/08/2020
COLLEC Pascal & LE BIHAN Sophie	12/09/2020



Décès 2020

COCHERIN Nathalie	01/01/2020
QUENEHEN Yves	10/01/2020
GAUTHIER Michel	13/01/2020
LOTODÉ née LE HEC Armandine	21/01/2020
HÉMON née KERNEUR Ambroisine	04/04/2020
PRISSET née CROIZAT-VIALLET Madeleine	10/05/2020
PLUNIAN Michel	10/05/2020
LUCAS née LE SOMMER Anne	08/07/2020
LA GUYADER Olivier	18/07/2020
DANIEL née LAIGO Annick	08/08/2020
BOURHIS Aimé	16/09/2020
VINCHON Andrée	16/09/2020
LE PALUD Gérard	30/10/2020
LE GODEC Michel	14/11/2020



Mairie

Place de l'église - 56390 BRANDIVY

Ouverture au public :

Lundi : 8h30-12h et 15h-17h30

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h-12h et 15h-17h30

Vendredi : 8h-12h et 15h-17h

Tél : 02 97 56 03 74 - Fax : 02 97 56 06 11

Email : mairie@brandivy.fr

Site : www.brandivy.fr

Mémento



École Publique La Petite Colline

École publique maternelle et primaire

Directrice : Mme Maud MOIZAN

Tél. : 02 97 56 03 69 - Fax : 02 97 56 08 74

Email : ecole.brandivy@orange.fr

Infirmiers de Brandivy

Mmes Catherine RIO et Valérie BERTRAND
et M. Sébastien CARRÉ

Cabinet : 44 bis rue de la Vallée du Loc'h

Tél. : 02 97 56 02 01

Numéros d'urgences

Samu : le 15

Gendarmerie : le 17

Pompiers : le 18

Vigilance Femmes Info : 3919

**Centre d'Information sur le Droit des Femmes
et des Familles (CIDFF)** : 02 97 63 52 36

Enfant en danger : 119

Maltraitance Personnes Âgées : 3977

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13



Commerces de Brandivy

Bar Tabac Journaux Loto L'Eden :

Ouvert de 7h15 à 13h et de 16h à 21h

Fermé le mercredi - Tél. : 02 97 64 48 86

Boulangier Pâtissier Alimentation :

Ouvert le matin de 8h à 12h30

Fermé le lundi - Tél. : 02 97 56 06 82

Crêperie du Puits : Tél. : 02 97 56 04 16

Commerçants ambulants : arrêts au bourg

Boucherie

Mardi de 10h30 à 12h / Jeudi de 16h30 à 18h

Samedi de 10h30 à 12h

Poissonnerie

Mercredi de 14h30 à 15h30

Samedi de 9h à 10h

Assistante sociale

Mme GLAZIOU : 02 97 69 51 76

Conciliateur de Justice : permanence

3^e mercredi à la Maison des Services de

Grand-Champ : 02 97 61 40 16 (sur rdv)

TAXI



Taxis : Taxis JEHANNO-LE GOFF

Tél. 02 97 24 77 77 - Mob. 06 62 67 70 20

Presbytère Père Jean DUPARC - Tél. 02 97 66 77 13

5 rue Poste - 56390 GRAND-CHAMP - Email : grandchamp@diosece-vannes.fr



Services intercommunaux

Accueil Golfe Morbihan Vannes Agglo : courrier@gmvagglo.bzh

Tél. 02 97 68 14 24

Service application des sols (ADS) : ads@gmvagglo.bzh

Tél. 02 97 68 70 70

Salle étang de la forêt : etang.foret@gmvagglo.bzh

Tél. 02 97 56 07 38

Déchèterie du Loch et du Sal : (Ouvert tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés)

Tél. 02 97 66 63 42

Service SPANC : (assainissement)

Tél. 02 97 66 37 38

Service prévention et gestion des déchets

Tél. 02 97 68 33 81

Maison des Services

Tél. 02 97 61 40 16

RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles)

Tél. 02 97 66 47 69

Piscine de Grand-Champ

Tél. 02 97 66 78 62

Bureau d'information tourisme des Landes de Lanvaux

Tél. 02 97 66 45 75

